

**Tableau III : Indice d'Emploi par sexe
au deuxième trimestre de l'exercice 2017-2018 (100 au premier trimestre 2014)**

Sexe	Indice d'Emploi				
	Janv - Mars 2017	Oct - Déc 2017	Janv - Mars 2018	Variation Trimestrielle (%)	Glissement annuel (%)
IE Ensemble	96.7	108.2	99.2	-8.3	2.6
IE Homme	102.5	109.1	105.9	-3.0	3.3
IE Femme	84.8	106.2	85.7	-19.3	1.1

Source : Unité de Suivi des Statistiques de l'Emploi (USSEM/IHSI)

NOTES EXPLICATIVES

Ce bulletin trimestriel sur l'emploi s'inscrit dans le processus de mise en place du Système de Suivi des Statistiques de l'Emploi (SYSEM). Ce processus a conduit, entre autres, au diagnostic technique des principaux organismes qui gèrent ou compilent les données sur l'emploi, à l'organisation d'atelier et de séminaire de formation, aux plaidoyers incessants auprès des employeurs publics et privés et enfin à la collecte et au traitement des données administratives.

Concept Opérationnel : Indice d'Emploi (IE)

L'Indice d'Emploi (IE) renseigne sur les variations de l'emploi dans les institutions publiques et privées pendant le trimestre de référence. C'est un indice simple, calculé en faisant le rapport entre l'effectif total du trimestre courant et celui du trimestre de base. L'IE est obtenu à partir d'un échantillon d'institutions témoins représentant les différents secteurs d'activités du pays (public, privé, ISBL, etc.). L'évolution de l'emploi dans ces institutions est suivie trimestriellement.

Ce qu'il n'est pas!

Étant calculé à partir des données de sources administratives fournies par des employeurs, l'IE ne peut pas renseigner sur le niveau de chômage dans l'économie. C'est un indicateur de tendance qui donne une idée de l'évolution de l'emploi, particulièrement dans le secteur formel. A noter que, généralement, le taux de chômage s'obtient à partir des enquêtes de structure. Cet indicateur sera calculé et publié à l'occasion des enquêtes sur l'emploi et les conditions de vie programmées par l'IHSI.

Des efforts seront consentis afin d'améliorer au fur et à mesure la couverture de l'IE, particulièrement en essayant de capter les emplois créés dans le cadre des projets sectoriels tant du secteur public que privé.

Contenu du concept "Emploi" selon le Bureau International du Travail (BIT)

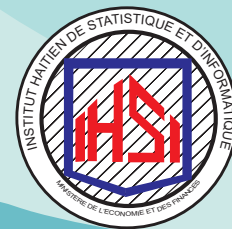
En vue de faciliter les comparaisons internationales, les statisticiens du travail adoptent des concepts universels dans le calcul des indicateurs liés à l'emploi.

Ainsi, selon le Bureau International du Travail (BIT), sont considérées comme ayant un emploi, toutes les personnes ayant travaillé pendant une durée quelconque (ne serait-ce qu'une heure), au cours d'une période de référence donnée (une semaine par exemple). L'unité mesurée est le nombre de personnes en emploi.

L'Indice d'Emploi (IE) respecte le contenu extensif de la notion d'emploi dans le sens du BIT en prenant en compte à la fois les emplois permanents et occasionnels.

Délai de parution

Les calculs pour l'Indice d'Emploi se font sur une base trimestrielle. Le délai de diffusion est de 90 jours après le trimestre sous étude. Ce choix est dicté par les contraintes qui sont liées à la récupération des questionnaires administrés aux entreprises et à la disponibilité des données de sources administratives. L'IHSI espère que les institutions publiques et privées finiront par rendre les données disponibles dans un temps plus court afin de pouvoir réduire le délai de parution du bulletin de l'Indice d'Emploi.



REPUBLIQUE D'HAÏTI
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES (MEF)

INSTITUT HAÏTIEN DE STATISTIQUE ET D'INFORMATIQUE (IHSI)

INDICE D'EMPLOI (IE) AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2018

(BASE 100 : PREMIER TRIMESTRE 2014)

HAUSSE RELATIVEMENT MODÉRÉE DE L'IE

Contrairement à la hausse de 12.3 % du trimestre précédent, l'Indice d'Emploi (IE) du deuxième trimestre de l'année fiscale 2018 a crû de 2.6 % en glissement annuel. En effet, le niveau de l'indice est passé de 96.7 en Janvier - Mars 2017 à 99.2 en Janvier - Mars 2018. Cette variation annuelle positive est consécutive à la croissance de l'IE des trois secteurs institutionnels : Public, Privée et ONG/OI.

ANALYSE PAR SECTEUR INSTITUTIONNEL

Hausse de l'IE dans le secteur ONG/OI...

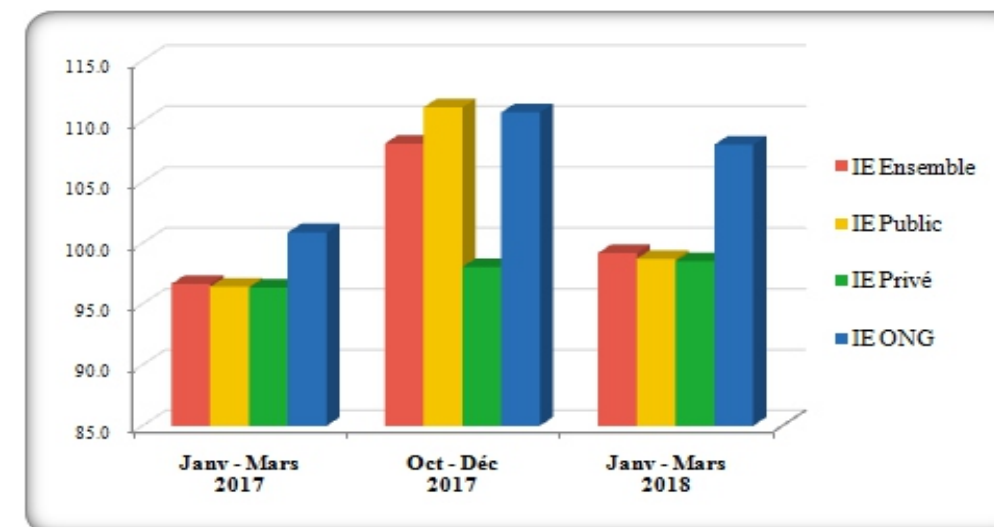
Tous les secteurs institutionnels ont contribué à la hausse de l'IE durant le 2^e trimestre 2018, mais la tendance haussière est beaucoup plus marquée dans le secteur ONG/OI qui a crû de 7.1 % en glissement annuel. Pour sa part, l'Indice d'Emploi (IE) du secteur public (composé de l'Administration Publique et des entreprises publiques) qui se chiffrait à 96.4 en Janvier - Mars 2017 a atteint 98.7 en Janvier - Mars 2018, enregistrant ainsi une hausse de 2.4 %. Par ailleurs, l'IE du secteur privé des affaires a crû de 2.3 % en rythme annuel.

...Hausse soutenue par les Organisations Non Gouvernementales (ONG)

L'apport des Organisations non Gouvernementales dans la croissance interannuelle de l'IE enregistrée pour le secteur ONG/OI est plutôt déterminant avec une augmentation de plus de 7.0 % de son Indice d'Emploi. En effet, le niveau de l'IE des ONG est passé de 100.9 à 108.1 entre le deuxième trimestre de l'exercice fiscal 2016-2017 et celui de 2017-2018. Par contre l'IE des OI, l'autre composante dudit secteur, a chuté de plus de 15.0 % en glissement annuel.

De son côté, la croissance de l'IE dans le secteur Public au deuxième trimestre de l'exercice fiscal 2017-2018 résulte de l'évolution de ses deux composantes. L'IE de l'Administration Publique est passé du niveau de 95.6 en Janvier - Mars 2017 à 97.8 en Janvier - Mars 2018, soit une hausse de 2.3 %. L'autre composante du secteur public, les entreprises publiques, a crû également de 2.3 % sur la même période.

**Graphique I : Indice d'Emploi par secteur institutionnel
au deuxième trimestre de l'exercice 2017-2018 (Janvier - Mars)**



**Tableau I : Indice d'Emploi par secteur institutionnel
au deuxième trimestre de l'exercice 2017-2018 (100 au premier trimestre 2014)**

Secteur Institutionnel	Indice d'Emploi				
	Janv - Mars 2017	Oct - Déc 2017	Janv - Mars 2018	Variation Trimestrielle (%)	Glissement annuel (%)
IE Ensemble	96.7	108.2	99.2	-8.3	2.6
IE Public	96.4	111.1	98.7	-11.2	2.4
Administration Publique	95.6	111.2	97.8	-12.0	2.3
Entreprise Publique	113.5	109.6	116.1	5.9	2.3
IE Privé	96.3	98.0	98.5	0.5	2.3
Entreprise Privée	96.3	98.0	98.5	0.5	2.3
IE ONG et OI	100.9	110.7	108.1	-2.4	7.1
Organisation Non Gouvernementale	101.5	111.5	109.0	-2.2	7.4
Organisation Internationale	66.4	67.2	56.2	-16.3	-15.4

Source : Unité de Suivi des Statistiques de l'Emploi (USSEM/IHSI)

ANALYSE PAR BRANCHE D'ACTIVITES

Hausse dans le tertiaire et baisse dans le secondaire

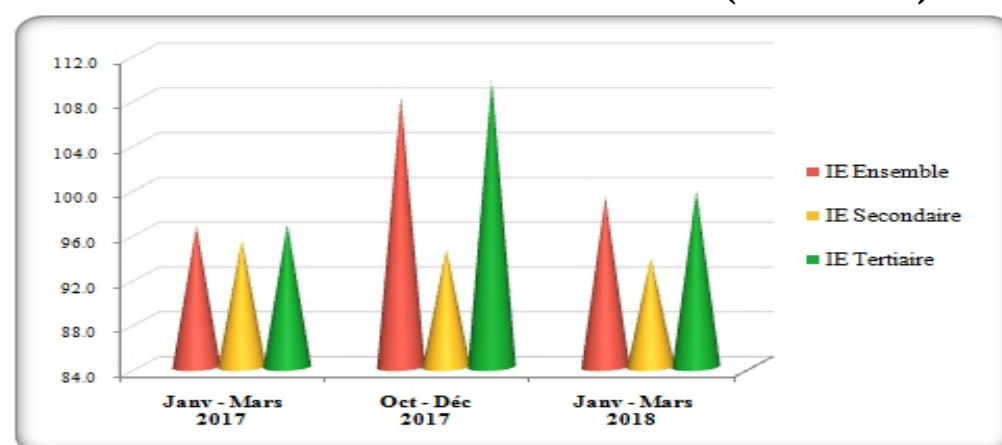
Le niveau de l'Indice d'Emploi du secteur tertiaire se chiffre à 99.8 en Janvier - Mars 2018, ce qui traduit une croissance de 3.1 % par rapport au niveau de 96.8 enregistré en Janvier - Mars 2017. Le secondaire, de son côté, a connu une baisse sur la période avec un IE de 93.8 au deuxième trimestre 2018 contre 95.4 en 2017, soit une chute de 1.7 %.

Accroissement dans la branche Commerce et baisse dans l'Industrie

La hausse de l'Indice d'Emploi du secteur tertiaire résulte surtout de l'évolution de l'emploi dans la branche Commerce, Restaurants et Hôtels. En effet, entre le deuxième trimestre 2016-2017 et le deuxième trimestre 2017-2018, l'IE de la branche Commerce, Restaurants et Hôtels a progressé de 6.8 %. Il convient également de noter l'accroissement relativement élevé (6.2 %) de l'IE des Institutions Financières. Les Services non Marchands ont aussi évolué positivement (2.8 %), mais avec une hausse moins prononcée que les deux premières composantes.

La situation n'est pas pareille pour le secteur secondaire où toutes les branches ont plutôt affiché une tendance baissière, avec la plus forte chute dans les Industries (-2.1%), suivie des Bâtiments et Travaux Publics (-1.9%) et de l'Électricité et Eau (-0.1%).

**Graphique II : Indice d'Emploi par branche d'activités économiques
au deuxième trimestre de l'exercice 2017-2018 (Janvier - Mars)**



**Tableau II : Indice d'Emploi par branche d'activités économiques
au deuxième trimestre de l'exercice 2017-2018 (100 au premier trimestre 2014)**

Branche d'activités économiques	Indice d'Emploi				
	Janv - Mars 2017	Oct - Déc 2017	Janv - Mars 2018	Variation Trimestrielle (%)	Glissement annuel (%)
IE Ensemble	96.7	108.2	99.2	-8.3	2.6
IE Secondaire	95.4	94.6	93.8	-0.8	-1.7
Industries	99.9	101.1	97.8	-3.3	-2.1
Bâtiments et Travaux Publics	47.5	47.9	46.6	-2.8	-1.9
Electricité et Eau	111.9	101.7	111.8	9.8	-0.1
IE Tertiaire	96.8	109.7	99.8	-9.0	3.1
Commerce, Restaurants et Hôtels	106.7	110.9	114.0	2.7	6.8
Transports et communications	96.0	96.0	98.1	2.1	2.2
Institutions financières	100.5	105.3	106.8	1.4	6.2
Autres services marchands	93.7	87.4	93.0	6.4	-0.7
Services non marchands	96.0	111.2	98.6	-11.3	2.8

Source : Unité de Suivi des Statistiques de l'Emploi (USSEM/IHSI)

Note : Dans l'échantillon retenu pour le calcul de l'Indice d'Emploi (IE), les entreprises du secteur primaire ne sont pas représentées à cause des difficultés de collecte et de leur sous-représentation dans le secteur formel de l'économie haïtienne. Toutefois, on continue à faire le plaidoyer auprès des représentants dudit secteur afin d'obtenir leur collaboration.

ANALYSE PAR SEXE

Prédominance des Hommes

L'analyse par sexe indique que les emplois ont été beaucoup plus bénéfiques aux hommes qu'aux femmes au 2^e trimestre de l'année fiscale 2018. En effet, la variation annuelle de l'Indice d'Emploi des hommes (3.3 %) est environ trois fois plus élevée que celle des femmes qui a crû de seulement 1.1 % en glissement annuel.

**Graphique III : Indice d'Emploi par sexe
au deuxième trimestre de l'exercice 2017-2018 (Janvier - Mars)**

